

COMMUNIQUÉ

Réorganisation des services pour la clientèle atteinte de fibromyalgie

Montréal, le 24 août 2011 - Le 23 mars dernier, le Centre de réadaptation Constance-Lethbridge (CRCL) et le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (CRLB) ont proposé à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal une modulation de la couverture régionale qui prévaut depuis 1999 entre les deux établissements pour la clientèle *fibromyalgie* et ont reçu l'aval pour procéder. Ainsi, la responsabilité de *l'offre de services*, assumée jusqu'à tout récemment par le CRCL, est désormais répartie en fonction de cette couverture régionale.

C'est dans le cadre de la désignation à titre d'établissements faisant partie du consortium constituant un «centre d'expertise en douleur chronique» respectivement des RUIS McGill et de l'Université de Montréal que le CRCL et le CRLB ont amorcé leur réflexion sur l'organisation des services pour cette clientèle. L'objectif d'assurer des services intégrés à l'intérieur d'un même RUIS devenait difficile à réaliser et ne permettait pas aux deux organisations de desservir la clientèle le plus près possible de son domicile.

Le tableau qui suit représente la couverture régionale en vigueur entre le CRCL et le CRLB par territoire de CSSS. Si le CRLB n'est pas en mesure d'offrir des services en langue anglaise, l'utilisateur pourra être dirigé vers le CRCL.

CRCL	CRLB
<ul style="list-style-type: none"> • Cavendish • Dorval-Lachine-LaSalle • De la Montagne • Ouest-de-l'Île • Sud-Ouest-Verdun • Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent (H4R, H4S, H4T, H4W, H4Y et H9P) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ahuntsic et Montréal-Nord • Pointe-de-l'Île • St-Léonard et St-Michel • Coeur-de-l'Île • Jeanne-Mance • Lucille-Teasdale • Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent (H4L, H4M, H4N)

Cette nouvelle division territoriale comprend plusieurs avantages dont celui, pour la clientèle, d'être dorénavant desservie plus près de son territoire de résidence. Elle permet ainsi aux deux établissements d'assumer pleinement leur rôle en tant que «centre d'expertise en douleur chronique» des RUIS McGill et de l'Université de Montréal. Le partage de l'offre de services à la clientèle *fibromyalgie* a pris effet le 1^{er} avril 2011 et s'applique aux nouvelles références vers le CRCL ou le CRLB.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter mesdames Natacha Viens, chef des programmes Autogestion de la douleur chronique et Orthopédie du CRCL au 514 487-1891 poste 653 et Sylvie Bourbonnais, chef du Programme des cliniques spécialisées du CRLB au 514 527-4527 poste 2323.

- 30 -

Source : Patrick Murphy-Lavallée - Directeur général
Centre de réadaptation Constance-Lethbridge
Hélène Bergeron - Directrice générale par intérim
Centre de réadaptation Lucie-Bruneau